

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.  
HORS DU DÉP<sup>t</sup> : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) . . . . . 25 cent  
RÉCLAMES — . . . . . 50 —

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 34 et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

De CAHORS à LIBOS				De LIBOS à CAHORS				De CAHORS à MONTAUBAN				De MONTAUBAN à CAHORS				De CAHORS à CAPDENAC				De CAPDENAC à CAHORS									
Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste				
CAHORS — D.	6 41	1 14	6 41	1 14	PARIS — D.	2 <sup>h</sup> 30 s.	9 <sup>h</sup> 30 s.	7 <sup>h</sup> 30 m.	CAHORS — D.	4 <sup>h</sup> 42 s.	11 <sup>h</sup> 11 s.	5 <sup>h</sup> 37 s.	TOULOUSE D.	5 <sup>h</sup> 20 s.	10 <sup>h</sup> 35 s.	9 <sup>h</sup> 30 s.	CAHORS — D.	7 <sup>h</sup> 40 s.	11 <sup>h</sup> 30 s.	5 <sup>h</sup> 10 s.	CAPDENAC D.	7 <sup>h</sup> 45 s.	11 <sup>h</sup> 30 s.	5 <sup>h</sup> 10 s.	CAHORS — D.	6 41	1 14	6 41	1 14
Mercure	6 54	1 27	6 54	1 27	Express	8	9 45	8 15	Sept-Ponts	4 53	11 11	5 37	BORDEAUX	7 25	10 35	9 30	Cabessut, halte	7 48	11 40	5 18	Lamadelleine	7 56	11 44	5 10	PARIS — D.	6 41	1 14	6 41	1 14
Parmaud	7 3	1 34	7 3	1 34	M. Libos — D.	8 40	3 5	8 55	Caillac	5 11	11 29	5 57	TOULOUSE	7 40	10 49	9 44	Arcambal	8 2	11 51	5 28	Toirac	8 10	12 8	5 34	PARIS — D.	6 41	1 14	6 41	1 14
Luzel	7 13	1 47	7 13	1 47	Foumel	8 48	3 15	9 13	Montpezat	5 20	11 39	6 11	TOULOUSE	7 40	10 49	9 44	Vers	8 11	12 15	5 38	Montbrun, hal.	8 20	12 29	5 43	PARIS — D.	6 41	1 14	6 41	1 14
Castelfranc	7 31	1 59	7 31	1 59	Solignac-Tournac	9 1	3 28	9 16	Barroude	5 45	12 6	6 42	TOULOUSE	7 40	10 49	9 44	Saint-Géry	8 18	12 18	5 44	Cajarc	8 31	12 42	5 53	PARIS — D.	6 41	1 14	6 41	1 14
Puy-l'Évêque	7 43	2 8	7 43	2 8	Duravel	9 10	3 38	9 26	Gausseville	6 5	12 26	7 58	TOULOUSE	7 40	10 49	9 44	Conduché	8 34	12 55	6	Colvignac, hal.	8 45	1 5	6 9	PARIS — D.	6 41	1 14	6 41	1 14
Duravel	7 53	2 18	7 53	2 18	Puy-l'Évêque	9 19	3 48	9 36	Réalville	6 13	12 34	7 18	TOULOUSE	7 40	10 49	9 44	St-Cirg, halte	8 42	1 13	6 6	St-Martin-Lab.	8 54	1 16	6 18	PARIS — D.	6 41	1 14	6 41	1 14
Solignac-Tournac	8 3	2 29	8 3	2 29	Gastelfranc	9 24	4 5	9 52	Albas	6 13	12 34	7 18	TOULOUSE	7 40	10 49	9 44	St-Martin-Lab.	8 54	1 16	6 18	Conduché	9 11	1 45	6 38	PARIS — D.	6 41	1 14	6 41	1 14
Fumal	8 6	2 32	8 6	2 32	Luzel	9 37	4 19	10 6	Pennema	6 22	12 43	7 28	TOULOUSE	7 40	10 49	9 44	Colvignac, hal.	9 4	1 43	6 29	Saint-Géry	9 25	2 12	6 51	PARIS — D.	6 41	1 14	6 41	1 14
M. Libos — A.	8 13	2 39	8 13	2 39	Parmaud	9 57	4 39	10 17	Montauban. A.	6 39	1	7 45	TOULOUSE	7 40	10 49	9 44	Montbrun, hal.	9 17	1 53	6 36	Vers	9 34	2 29	7	PARIS — D.	6 41	1 14	6 41	1 14
BORDEAUX	8 51	3 5	8 51	3 5	Mercure	10 9	4 43	10 29	BORDEAUX	10 40	6 05	7 45	TOULOUSE	7 40	10 49	9 44	Toirac	9 44	2 36	7 1	Arcambal	9 44	2 46	7 9	PARIS — D.	6 41	1 14	6 41	1 14
PARIS — A.	11 46	4 18	11 46	4 18	CAHORS — A.	10 55	5 1	10 47	TOULOUSE	10 40	6 05	7 45	TOULOUSE	7 40	10 49	9 44	Cabessut, halte	9 58	3	7 14	Lamadelleine	9 56	3 9	7 22	PARIS — D.	6 41	1 14	6 41	1 14
									TOULOUSE	10 40	6 05	7 45	TOULOUSE	7 40	10 49	9 44	CAHORS — A.	10 6	3 20	7 27	CAHORS — A.	10 6	3 20	7 31	PARIS — D.	6 41	1 14	6 41	1 14

Cahors, le 27 Novembre.

La discussion du budget à la Chambre se poursuit avec lenteur et en même temps avec une incohérence qui n'avait jamais été surpassée. A chaque séance surgit un nouvel incident qui fait éclater avec plus de force l'impuissance de la commission du budget, l'incroyable faiblesse du gouvernement.

Après M. de Douville-Maillefeu, c'est un député de la Gironde, M. Fernand Faure, qui a pris la direction de la discussion. Lorsqu'est venu le chapitre du personnel de l'administration centrale du ministère des finances, il a rappelé à la Chambre les engagements pris envers elle-même. Ce n'est rien moins qu'une économie de 600,000 fr. qu'il a fait voter. Il a rogné, il a taillé, il a supprimé. Directeurs, sous-directeurs, chefs de bureau, commis principaux, expéditionnaires, commis auxiliaires, garçons de bureau, personne n'a trouvé grâce devant lui. Il s'occupe fort peu, il est vrai, de savoir si l'administration pourra encore fonctionner après ces hécatombes, mais que lui importe ? Il a réalisé la plus forte économie que jamais député obtint d'une Chambre française. C'est à peine si M. le ministre des finances a osé risquer quelques mots timides pour défendre son personnel !

M. Rouvier s'est plaint à la séance de mercredi que le chef du cabinet ne soit pas intervenu lui-même pour empêcher la Chambre de voter les réductions jugées inacceptables par le ministre des finances. Un dialogue assez vif et des moins édifiants s'est engagé à ce propos entre le président du conseil et le président de la commission du budget. L'Extrême-Gauche a violemment interrompu M. Rouvier, en lui reprochant de vouloir renverser le Cabinet. M. de Freycinet a répondu que le premier ministre ne pouvait pas monter à la tribune et poser la question de confiance à propos de chaque article du budget. Il a eu un mot charmant pour expliquer, par la même occasion, que l'on pouvait voter pour ou contre les réductions de crédit sans cesser pour cela de faire partie d'une seule et même majorité gouvernementale et sans porter par là une atteinte quelconque à la solidarité du Cabinet. Ceux qui votent pour les réductions sont mus par un excellent sentiment, le sentiment de l'économie. Ceux qui votent contre sont mus par un sentiment qui n'est pas moins excellent, celui de ne pas désorganiser l'administration d'un ministère républicain qui a leur confiance.

A un tel langage, M. Rouvier a cru devoir répliquer que les députés pouvaient dès lors voter toutes les réductions qu'il leur plairait, et que la commission s'en laverait les mains. La Chambre se l'est tenu pour dit. Elle a voté à une énorme majorité les deux amendements qui étaient en cause.

On nous dispensera de pleurer sur les mésaventures de la commission du budget. Le pitoyable gâchis où est tombé le débat sur la loi de finances. C'est elle, elle surtout, qui nous y a jetés. Il était plaisant de

l'entendre hier, par l'organe de son président, blâmer le gouvernement de ne point la soutenir. Elle a donné, en vérité, de merveilleuses preuves du respect qui l'anime pour le rôle, pour la dignité, pour les prérogatives du Cabinet en matière financière ! Le budget de M. Sadi-Carnot n'est plus qu'une ruine ; qui donc, sinon elle, y a porté les premiers et les plus rudes coups ? Elle a commencé par jeter au panier le projet du ministre. Elle en a mis à la place un autre qu'elle s'est empressée, à son tour, de sacrifier vendredi. Après tout cela, elle est bien venue à reprocher au gouvernement de ne pas savoir défendre ses budgets !

Mais si ces griefs sont étranges dans sa bouche, ils n'en sont pas moins fondés. Elle est la seule qui n'ait pas le droit de les faire entendre. Ce qui se passe au Palais-Bourbon depuis huit jours est absolument extraordinaire. Le ministre des finances, le vrai, s'appelle tantôt Douville-Maillefeu, tantôt Fernand Faure, il s'appelle de tous les noms, excepté de celui de Sadi-Carnot. Jeudi, la Chambre vote, presque sans débats, une résolution qu'il est matériellement impossible d'appliquer. Mardi, elle s'amuse à réorganiser le personnel du ministère des finances ; elle décide que tel employé sera supprimé, tel autre maintenu. « Si je rappelle, dit M. Fernand Faure, que je ne consens pas à instituer un chef de bureau à la sous-direction du matériel, j'arrive au chiffre de 29, qui me paraît tout à fait suffisant. » Le président du Conseil écoute, et ne proteste pas du tout. Il proteste si peu qu'il encourage la Chambre au contraire, en lui donnant à entendre que le Cabinet se désintéresse de l'affaire, et qu'on peut tirer sur M. Sadi-Carnot, sans craindre de voir ricocher les balles. C'est une nouvelle façon de pratiquer la responsabilité et la solidarité ministérielles.

## INFORMATIONS

**Crise ministérielle.** — La discussion a été assez vive au dernier Conseil des ministres.

Plusieurs ministres auraient déclaré qu'en présence de la division du parti républicain dans la Chambre, l'exercice du gouvernement devenait presque impossible.

Le ministre de la guerre n'a pas encore examiné la question de savoir à qui serait confié le commandement des troupes du Tonkin et de l'Annam. La nouvelle donnée par un journal du soir suivant laquelle le général Thibaudin serait appelé au commandement de ces troupes est donc dénué de tout fondement.

Le bruit court dans les couloirs que plusieurs ministres, en présence de la crise budgétaire, auraient manifesté l'intention de donner leur démission ou tout au moins de poser la question de portefeuilles à l'occasion de la discussion de leurs budgets spéciaux. Néanmoins aucune résolution définitive ne sera prise avant le conseil de samedi.

**L'Exposition universelle.** — Le Champ de Mars étant à la veille d'être envahi par les ouvriers, le ministre de la guerre a dû chercher un champ de manœuvres militaires susceptible de remplacer le Champ de Mars pendant la durée de l'Exposition universelle. Les préférences du général Boulanger paraissent être en faveur du plateau de Courbevoie.

## CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

### A NOS ABONNÉS

Le retard apporté au numéro de ce jour, provient des difficultés d'exécution des petits croquis du Bal de charité des Pêcheurs à la ligne. Nos lecteurs se trouveront dédommagés, nous n'en doutons pas, par ces deux pages humoristiques, destinées à vulgariser une bonne œuvre à laquelle ils pourront participer en propageant ce numéro autour d'eux. Nous en tenons à leur disposition au prix de 10 centimes.

**Prix de vertu.** — L'Académie française vient de décerner des prix de vertu à M<sup>lle</sup> Autoinette Linsac, de Cahors (300 fr.) et à M<sup>lle</sup> Philippine Martory, de Gourdon (350).

**Société de secours mutuels des instituteurs.** — Nous sommes priés de rappeler à MM. les instituteurs qu'à l'occasion de l'assemblée générale des membres de la Société de Secours mutuels des instituteurs et institutrices du département, un banquet fraternel, aura lieu, à midi, après la séance, à l'hôtel Soulié (dit Margoutelle), à raison de 3 fr. par tête.

Les membres de l'enseignement, qu'ils fassent partie ou non de la Société et qui désirent y prendre part, sont invités à faire parvenir immédiatement leur adhésion à M. l'inspecteur d'Académie, président de la Société, afin de permettre aux organisateurs de préparer convenablement cette fête de famille.

**Ligne de Paris.** — M. le ministre des travaux publics vient d'adresser la lettre suivante à M. Béral :

Paris, 22 novembre 1886.  
Monsieur le Sénateur et cher collègue,  
Vous avez bien voulu me transmettre, en l'appuyant de votre recommandation, une pétition d'un certain nombre d'habitants de Cahors tendant à obtenir que les relations rapides entre cette ville et Paris s'effectuât *via* Capdenac et que tout au moins, la Compagnie d'Orléans soit tenue de délivrer des billets pour Paris (et pour toutes les stations situées entre Paris et Limoges) aussi bien par Capdenac que par Monsempron-Libos.

Je m'empresse de vous informer, monsieur le sénateur, que j'invite M. l'inspecteur général du contrôle du réseau d'Orléans, à m'adresser, dans le plus bref délai, un rapport sur la question.

J'examinerai ensuite l'affaire avec la plus grande attention et je ne manquerai pas de vous aviser du résultat de cet examen.

Agitez, monsieur le Sénateur et cher collègue, l'assurance de ma haute considération.

Le ministre des travaux publics,  
E. MILLAUD.

**L'amiral de Marquessac.** — Des fêtes très brillantes auront lieu à Athènes le 13 décembre, à l'occasion de la proclamation de la majorité du prince royal. Le prince de Galles y assistera.

Le contre-amiral de Marquessac, commandant de l'escadre française du Levant, a donné un grand dîner en l'honneur de Leurs Majestés Helléniques.

**Lyre cadurcienne.** — A l'occasion de la fête de S<sup>te</sup> Cécile, les membres de la Lyre cadurcienne ont décidé d'offrir un punch à leurs membres honoraires, le mardi 30 novembre courant, à huit heures et demie du soir, dans la salle des Variétés. La Société exécutera plusieurs morceaux de son répertoire.

**La dynamite.** — Un braconnier de pêche vient d'être cruellement puni. Comme il allait jeter dans le Lot une cartouche de dynamite, l'explosion s'est produite et lui a enlevé les mains et brûlé la figure. Il a été transporté aussitôt à l'hospice de Cahors. Son état est lamentable. L'amputation des deux mains a été faite ce matin.

Poussé par un sentiment humanitaire que nous sommes heureux de signaler, M. le préfet du Lot, accompagné de M. le maire, président de la commission de l'Hospice, est allé visiter ce soir, à trois heures, le malheureux amputé.

### Tribunal civil de Cahors

Le tribunal civil de Cahors a rendu son jugement dans l'action en restitution de 30,000 fr. intentée par M. Coulanges, entrepreneur, contre M. Cangardel, banquier. Il a débouté purement et simplement M. Coulanges de sa demande et l'a condamné aux frais.

### Tribunal correctionnel de Cahors

Le tribunal a condamné le sieur Coustans, de St-Michel-de-Cours, à 15 jours de prison pour avoir coupé des chênes truffiers chez ses voisins.

— Le nommé Faubis Jean-Pierre, domestique chez M. Fraysse, à Saillac, est condamné à 15 jours de prison pour vol de brebis.

— Le nommé A... G..., d'Albas, est condamné à 10 fr. d'amende pour s'être servi d'un timbre-poste oblitéré.

### Accident.

Mercredi, vers les 6 heures du soir, M<sup>me</sup> veuve Dol et Jeanne Poozalgues servante de M. le procureur de la République à Gourdon, *dénoisillaient*.

La lampe à essence qui les éclairait se renversa et le liquide enflammé se répandit sur le plancher et communiqua le feu aux jupes des pauvres femmes.

Grâce aux prompts secours des voisins, ce double accident n'aura pas de conséquences graves : Jeanne Poozalgues a les jambes brûlées ; quant à M<sup>me</sup> Dol elle n'a de brûlures qu'aux mains.

Puisse cet accident, servir de leçon.

### Société des Etudes du Lot

Ordre du jour de la séance du 22 novembre :

- 1<sup>o</sup> Statistique des décès de l'année 1885 à Cahors, par le docteur Lebeuf ;
- 2<sup>o</sup> De quelques plantations nouvelles à introduire dans le département du Lot, par M. Malinowski ;
- 3<sup>o</sup> Comptes rendus des ouvrages et revues reçus depuis la dernière séance ;
- 4<sup>o</sup> Analyse du dernier livre envoyé par M. Larroumet, professeur à la Sorbonne (Histoire de Moïse) ;
- 5<sup>o</sup> Distribution du fascicule n<sup>o</sup> 3 du tome XI.

### Loterie coloniale.

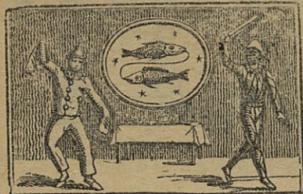
Le cinquième tirage de la loterie coloniale a eu lieu jeudi matin, dans la salle du Grand Orient. Voici les principaux numéros gagnants :

- Le numéro 1,463,031 gagne 5,000 fr.
- Les numéros suivants chacun 1,000 fr. : 351,348 ; 860,843.
- Les trois numéros suivants, chacun 500 fr. : 489,396 ; 928,386 ; 1,102,426.
- 415 autres numéros gagnent chacun 100 fr.

M. Miquel, censeur au Lycée de Cahors, est appelé, sur sa demande, à une chaire de grammairie dans un lycée de 2<sup>e</sup> classe.

# LE BAL DE CHARITÉ DES

(Souvenir du 18



Que dire du Bal de charité des Pêcheurs à la ligne qui n'ait déjà été répété par tous ceux qui ont pu y assister ?

C'était tout bonnement une merveille, et jamais notre vieille cité ne vit fête plus originale et mieux organisée.

Ah ! comme on les a méconnus jusqu'ici ces fanatiques du goujon, qu'on apostrophait de toutes sortes de quolibets désagréables, que l'on croyait égoïstes et indifférents à tout, excepté à l'hameçon, et qui viennent, par un coup de maître, de se faire la réputation la mieux établie de gens à l'esprit gaulois, au tact exquis, au cœur sensible aux misères, et généreux à les secourir.

Réhabilitons donc ces braves et pacifiques pêcheurs à la ligne en racontant, ou plutôt en montrant ce que la superbe fête du 18 novembre a procuré de surprises, de francs éclats de rire, pour que ceux qui n'ont pu en jouir en aient tout au moins un souvenir aussi vivant que possible.

Et d'abord, comment a pu naître l'idée d'un Bal ? Comme toutes les idées géniales, le plus simplement du monde : d'un lazzi, d'un mot gouailleux entre la prise d'un chabot et la vue d'une gentille grisette, passant sur la berge par un tiède soleil de l'été de la St-Martin.

X... relève la tête, la physionomie éclairée d'un large et franc sourire :

— Tous mes chabots, mes barbeaux et mes fritures pour un regard de cette belle enfant.

— Trop gracieux, vieux paresseux... ce n'est pas à un pêcheur sûrement que j'accorderai ma prochaine contredanse.

Hé ! hé ! qui sait ? Foi de pêcheur, vous pourriez bien changer d'avis, ma toute belle.

L'étincelle avait jailli de ce court dialogue et, huit jours après, le Bal était décidé, la Commission nommée, la Présidence acceptée. D'une idée plaisante à une pensée généreuse, la transition avait été instantanée et les adhésions suivaient comme une trainée de poudre.

Honneur à ces hommes d'initiative qui ont su faire tourner leurs plaisirs au profit des malheureux.

Arrivons vite à cette soirée mémorable dans les annales cadurciennes.

Une salve étourdissante de coups de feu fait tressailler par intervalle la paisible population. Les chevaliers et les grands officiers du goujon ont accroché leurs insignes à la boutonnière et, graves comme il convient aux virtuoses du roseau, ils accueillent dignement leurs invités.



Quelle avalanche ! juste ciel ! un vrai torrent fait irruption à la porte du théâtre et chacun d'admirer au passage la superbe ornementation de l'entrée, due à l'horticulteur Tardieu et au pinceau si spirituel et si

correct de M. Calmon, qui a bien voulu dessiner pour nous, le type du pêcheur satisfait.



La salle aurait eu des proportions quadruples qu'elle eût été encore insuffisante. Jamais affluence pareille ; comme aussi jamais union plus agréable, plus séduisante à l'œil et au cœur de toutes les classes de la société, rapprochées dans une même pensée de plaisir et de fraternité.

Depuis les loges préfectorale et municipale jusqu'à la baignoire la plus cachée, tout est plein, tout regorge et bien heureux est-on, lorsqu'on a trouvé place pour un simple rayon visuel à pouvoir diriger vers la salle.

Tandis que les danseurs tourbillonnent aux accords délirants d'une musique qu'on dirait tomber du ciel, et qu'un triple rempart humain nous empêche de jouir de l'enlacement des couples, entraînés dans un galop vertigineux, examinons à loisir la décoration si originale des balcons, due à l'imagination intarissable de M. Lefort, un vrai caricaturiste qui vient de se révéler et dont le nom est désormais populaire à Cahors.

Quelle bouffonnerie, et quelle bonhomie charmante dans cette série de charges sur les tribulations du pêcheur à la ligne, qui attirent tous les yeux et excitent le fou rire ! Il eût été dommage de ne pas les rendre légendaires, ces vrais poèmes aquatiques dont l'auteur a bien voulu nous donner les croquis.

Et tout d'abord, salut à toi, Reine des pêcheurs, nonchalamment bercée dans ta yole légère. Tu laisses voguer tes charmes orientaux au gré des ondes capricieuses, et tu regrettes, cela se voit, ô sirène, de ne pouvoir



quitter la toile inerte pour te griser aux effluves enivrante des danses folles. Ton corsage éclate sous les ardeurs tropicales de ce séjour ; mais qui pourrait s'en plaindre ? Est-ce que Vénus sortant de l'onde.....



Voici le doyen des pêcheurs à la ligne. Il a blanchi sous le roseau et sous l'aube naissante. Il ne salue pas le soleil levant pour le punir de sa paresse, et il reste insensible à ses œillades réchauffantes. Campé en face de l'immensité, le cœur plein d'espérance, il plonge dans les flots un regard interrogateur. Où jettera-t-il son hameçon ? *That is the question.* Laissons-le tout entier à ses réflexions, sous la garde de son caniche fidèle, et passons.



La satire est réussie. Rien n'est sacré pour Pandore et Tourlourou. En pleine pêche réservée, ils lèvent s'brepticement une superbe carpe et vont la faire frire *m'diatement* « à seul'fin » de la sauver de l'hameçon du pékin qui oserait pêcher en deçà du poteau.



Ah ! brigand ! sans cœur ! tu ne veux pas me conduire au bal ! Mais c'est l'enfer perpétuel auquel tu condamnes ta malheureuse compagne ! Ah ! si je n'étais une femme

# PÊCHEURS A LA LIGNE

Novembre 1886) 



comme il faut; je te casserais le parapluie sur la nuque ! Heureusement que l'aimable Naquet...

— Poulette, ma douce poulette, plus bas, je t'en supplie; tu vas l'empêcher de mordre.



And. soucieux. — Pièce à conviction. Faudra instruire.

X... narquois. — Art. 3535282 du code de procédure criminelle.



Une charte de Pépin le bref. Il l'a déchiffrée jusqu'au bout, mais *in cauda venenum*, le mot de la fin lui échappe et, patient comme un anachorète, il cherche, cherche toujours... Et l'araignée, confiante, s'èbat sur le roseau flexible; et le gavroche malin attirant doucement à lui la prise de son voisin, lance le mot gouailleur : « lis, mon petit ».



— Oh ! pardon ! faites excuse, belle dame.  
— Schoking ! vô prenez moà pour une maòrue ?...



— Eh ! là-bas, compagnons de St-Antoine ! Plus souvent qu'on vous en tiendra des goujons pour vous engraisser !



— Allons, ma belle, sois gentille autant que gracieuse.

Viens donc; à défaut d'épuisette, je t'offre mon chapeau pour asile.

— Merci, mon bon, à une autre fois. Au revoir, et n'oublie pas surtout que pour un fil de soie Martin perdit... sa carpe.



Le Lycéen. — Aïe ! Aïe ! — Capitole et roche Tarpeienne.

Le poisson. — Lâche ou je ne lâche pas.  
Que vouliez-vous qu'il fit contre deux ?...



La question d'Orient n'est pas plus embrouillée. Jonh Bull aux prises avec le Colosse du Nord. Et comme ils se trémoussent, ces voraces brochets... du Rhin...



Quo non ascendam !  
Si mes élèves me voyaient dans cette posture, ô mânes de Plutarque !



A l'unanimité, la Société protectrice des animaux lui votera une récompense honnête.



A la recherche des fossiles marins. Travaille pour le musée d'histoire naturelle, ... et n'en est pas plus fier pour ça.



La revanche des poissons. Apothéose.

Et pendant que chacun se tient les côtes à la vue de ces sujets si drôlatiques, les danses vont toujours, plus échevelées, plus vertigineuses.

Un moment interrompues par une quête au profit des pauvres et le tirage de la Tombola, elles reprennent de plus belle jusqu'à six heures du matin.

Jamais soirée plus animée, mieux ordonnée, mieux réussie. La gaieté brille sur tous les fronts, gaieté saine et de bonne compagnie. C'est vraiment superbe, et chacun se sépare à regret, ravi, en se donnant rendez-vous au bal des chasseurs, qui aura lieu en janvier prochain, assure-t-on.

Dans la journée du lendemain, la foule qui avait, durant toute la semaine, rendu visite au Magasin Pizany



pour contempler les lots offerts par les dames patronnesses, y faisait une visite nouvelle, intéressée, cette fois. Chacun venait s'assurer s'il n'avait rien gagné. Et les heureux s'en retournaient avec leur butin, riant de la mine déconfite des autres.

Et tandis que le plaisir a trouvé son compte au Bal des Pêcheurs, les pauvres vont avoir leur heure de contentement et de consolation.

La Commission vient d'arrêter à 1216 francs la somme à distribuer et son affectation : 50 à l'Ecole maternelle ; 100 francs seront versés à l'hospice, et le surplus sera distribué par les Commissaires de la fête sur une liste des familles les plus nécessiteuses qui sera dressée par les soins de la municipalité.

C'est là le côté vraiment grand de cette fête charmante dont le souvenir restera.

X\*\*\*



ÉTABLISSEMENT HORTICOLE  
**VINCENS**  
PÉPINIÉRISTE, à CAHORS (Lot)

Grands assortiments d'arbres fruitiers, d'alignements et d'ornements; plantes de serre et de pleine terre; chênes truffiers; grande collection de vignes américaines racinées et greffées; oignons à fleurs; graines potagères, fourragères, et de fleurs des meilleures provenances; poissons rouges, etc. etc.  
M. VINCENS se charge, comme par le passé, de toutes sortes de tracés et de plantations.

Etablissement à côté de l'Évêché, rue Ste-Claire.  
ENTRÉE LIBRE

CULTURE SPÉCIALE DE PLANTS AMÉRICAINS  
ET FRANCO-AMÉRICAINS

PÉPINIÈRE RURALE CRÉÉE EN 1878

PAR M. BRU

Membre de la Société Agricole et Industrielle du Lot

Cahors 1881



Concours des Vignobles du Lot



PRIME DE LA 1<sup>re</sup> CATÉGORIE

1<sup>er</sup> Prix, Médaille d'Or

Médaille d'Or

Plusieurs Médailles d'Argent et Diplôme d'Honneur

Les plants américains ne s'adaptant pas au climat du département du Lot, ne sont pas cultivés dans cette pépinière. On ne cultive que ceux qui conviennent le mieux aux terres du pays. Si on peut indiquer la nature du terrain où l'on veut établir une vigne américaine, il sera donné des renseignements précis sur le choix des cépages auxquels on devra donner la préférence. Voudrait-on faire greffer les plants américains, il sera fourni et envoyé sur les lieux des greffeurs offrant toutes garanties.

Adressez les demandes à M. BRU, Pierre, propriétaire-cultivateur, à Lamagdeleine, par Cahors (Lot).

PRIX COURANT 1886-1887

PLANTS GREFFÉS ET SOUDÉS SUR RIPARIA, SOLOIS VIALLA, ETC.		VIGNES AMÉRICAINES PLANTS RACINÉS ET BOUTURES			
	le c.	le m.	Boutures	Racinés	
			le c.	le m.	le m.
Alicante Henri Bouschet . . . . .	60	150	41	35	114
Auxerrois à côte verte . . . . .	35	30	4	35	11
Mauzac noir . . . . .	30	275	3	25	9
Moutet ou Gibert . . . . .	30	275	3	25	9
Pinot de Bourgogne . . . . .	35	300	2	15	7
Passe noir . . . . .	35	330	4	35	13
Grapt ou plant de Croq. . . . .	30	275	4	35	11
Gros Bouschet . . . . .	40	350	5	45	16
Sémillon blanc . . . . .	35	300	5	45	13
Cheloche ou folle blanche . . . . .	30	275	3	25	10
Chassela rose et doré . . . . .	30	275	4	35	20
Clairette à gros grain . . . . .	35	300	3	25	11
Muscata malaga . . . . .	40	350	2	150	35
Muscata malaga . . . . .	40	350	10	90	20
<b>BOUTURES HYBRIDES-BOUSCHET</b>					
Alicante Henri Bouschet . . . . .	151	100			
Auxerrois teinturier Bouschet . . . . .	60	50			
Terret Bouschet . . . . .	15	100			
Muscata Bouschet . . . . .	15	100			
Mourastel Bouschet . . . . .	10	80			
<b>BOUTURES DE VIGNES FRANÇAISES POUR GREFFONS</b>					
Auxerrois méraux côte verte . . . . .	31	25	3	25	3
Sémillon et Clairette . . . . .	3	25	3	25	3
Cabernet Sauvignon . . . . .	3	25	3	25	3

**RAISINS A BOISSON**

ENTREPOT DE RAISINS A BOISSON DE TOUTES SORTES

Thyra, Chesmès, Chypre, Corinthe, Vourla, Denia, Samos, Erikara

Acide Tartrique, Tannin, Alcool, Colorant, Genièvre, Sucre de Canne, Sucre cristallisé, Sucre de maïs.

Manière sûre et pratique pour fabriquer le vin avec les raisins secs, délivrée gratis sur demande.

SEUL DÉPOT DU VINAIGRE SUPÉRIEUR DE L'ÉTOILE :

COUSTILLAS Jeune, rue de Bordeaux, PÉRIGUEUX.

EXPOSITION



CAHORS 1881

**B. DOUCÈDE**

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

**École Normale**  
D'INSTITUTEURS DE CAHORS

Le public est prévenu que, le vendredi 17 décembre 1886, il sera procédé, à 2 heures de l'après-midi, dans une des salles de l'École Normale, à l'adjudication du pain et de la viande.

Les personnes qui voudront concourir à cette adjudication pourront prendre connaissance des cahiers des cahiers des charges à l'Économat de l'École Normale, tous les jours (dimanches exceptés), de 9 à 11 heures du matin.

Un marché à l'amiable sera passé pour le blanchissage. — Les personnes qui auraient l'intention de faire des offres de services sont invitées à prendre connaissance du cahier des charges et à faire connaître leurs prix et conditions avant le 16 décembre.

Le directeur de l'École Normale, A. MONTIÈS.

V. : L'Inspecteur d'Académie, Président de la commission de surveillance H. RÉMOND.

**DENTS & DENTIERS**  
PERFECTIONNÉS GARANTIS

Ayant mérité une mention honorable de l'Académie Nationale, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.

GUÉRISON des maladies des Dents et des Gencives.  
TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, métallisations, aurifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire!

**\* AUDOUARD \***  
Ex-dentiste des grandes communautés religieuses et institutions du faubourg St-Germain, à Paris. Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.  
**CHIRURGIEN-DENTISTE**  
Des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze  
**A BRIVE**

POUDRE DENTIFRICE ALCALINE ET ÉLIXIR LUCODONTE  
Prévenant la Carie et le déchaussement des Dents ordonnée depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.  
5 fr. la Boîte. — Le Flacon 5 fr.  
EXPÉDITION FRANCO CONTRE UN MANDAT-POSTE

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires, de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

EAU MINÉRALE NATURELLE  
**VICHY**  
Sources de l'État. Applications en médecine :  
GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales.  
HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence  
CÉLESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaux, goutte, diabète, etc.  
HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins.  
Administration de la C<sup>ie</sup> concessionnaire :  
PARIS, 2, Boulevard Montmartre  
EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE  
Dépôt chez tous les marchands d'eaux minérales, Droguistes et Pharmaciens

Le propriétaire-gérant, Layrou.

**Distillerie centrale du Quercy**



CRÈME DE NOIX BOUTET  
A BASE DE FINE CHAMPAGNE  
MÉDAILLÉE PAR L'ACADÉMIE HORS CONCOURS  
Exiger le Véritable Non CAHORS

**Grande Culture**

Vignes Américaines et Franco-Américaines

150,000 Racinés à la vente  
S'adresser : à Jules PÉRIÉ, Pépiniériste à AGEN (Lot-et-Garonne).

ENVOI DU CATALOGUE SUR DEMANDE.  
Riparia rouge, racinés, depuis 5 fr. 50 le cent.  
Herbement, racinés, depuis 15 fr. le cent.

En vente au bureau du Journal.

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

**CARTES DU LOT**

En vente chez tous les libraires.

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. — 25 c. en plus par la poste.

**L'ATLAS NATIONAL**

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.  
NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES  
Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.  
125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France  
L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.  
ou en 25 séries à 75 centimes  
se revendra qu'à 18 fr. 75  
AVEC 125 CARTES COLORIÉES  
15 CENTIMES la livraison avec carte colorée  
75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes  
La 1<sup>re</sup> liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires d'un spécimen gratis à FAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1<sup>re</sup> série

**Maison des 100,000 Paletots**

CAHORS, 32, Boulevard Gambetta, 32, (en face la Mairie)

**Raoul PIZANY, Fils**

Entreprises pour Administrations, Lycées, Sociétés, etc.

HAUTES NOUVEAUTÉS  
FRANÇAISES ET ANGLAISES  
UNIFORMES & LIVRÉES  
COUVERTURES DE VOYAGE  
Manteaux Caoutchouc  
PRIX FIXE INVARIABLE

VÊTEMENTS sur MESURE  
en 24 heures  
HABILLEMENTS  
TOUS FAITS  
PRIX FIXE INVARIABLE

M. Raoul PIZANY fils, propriétaire de la MAISON DES 100,000 PALETOTS, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir sa nouveauté pour la saison HIVER 1886-87. Par ses achats considérables et au comptant de toutes ses marchandises, il défie toute concurrence loyale comme prix, solidité et bon goût. — La MAISON DES 100,000 PALETOTS, vu sa nouvelle organisation, vient de monter un rayon de confection pour hommes à l'instar des grandes maisons de Paris.

Costumes, nouveauté Elbeuf garantie (tout laine) . . . . . 23 fr. 95  
Costumes complet, Sedan noir (pour mariage) . . . . . 40 »  
Pardessus cintré mode, doublé laine . . . . . 24 »  
Pantalons, nouveauté Elbeuf (garantie laine) . . . . . 6 fr. 50  
Pantalon noir Sedan . . . . . 8 90

Nota. — M. V. PIZANY père, professeur de coupe breveté, a l'honneur d'informer les habitants de notre ville, que certain tailleur de Cahors, s'intitulant professeur de coupe d'une chambre syndicale de Paris, n'a jamais eu ce titre et lui donne à ce sujet, le démenti le plus formel; M. Victor PIZANY père, étant le seul professeur de coupe du département.  
Ouverture des cours de coupe, le 15 octobre, les lundi, mercredi et samedi, à 8 heures 1/2 du soir.